

Mai 2013

Agro

Droit public

Passage à la hors classe au titre de l'année 2013

L'application du ratio promus/promouvables de 7 % permet de retenir 55 promotions en catégorie II (certifiés) et 69 en catégorie IV (PLP2).

Mouvement de l'Emploi 2013 (suite des opérations)

Envoi aux chefs d'établissement de la liste des candidats n'ayant pas eu d'affectation	21 mai
Réunion des cellules régionales de l'emploi	entre le 8 et le 11 juin
Nouvelle proposition de candidat par le chef d'établissement	8 juin
CCM	12 juin
Prise de décision d'affectation et notification aux agents concernés	17 juin
Possibilité pour le chef d'établissement de proposer un agent non prioritaire	20 juin

Contacts droit public : b.ryo@spelc-fed.fr et b.lepers@spelc-fed.fr

Congés payés ou formation : sachez faire le point régulièrement.

Contact des négociateurs SPELC à la CPN du CNEAP :
jocelyne.cacciali@orange.fr et dagorn.henri@neuf.fr

Droit privé

**Le mouvement de l'emploi
est en cours.**

**Pour tout renseignement,
contactez vos responsables SPELC.**

